

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2011

Le vingt-six mai deux mille onze à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 19 mai 2011 adressée par Monsieur Hervé CORGER, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOILE Antoine, CHAPEY Gérard, CHERASSE Yvette, CORGER Hervé, DUPUIS Alain, FAYARD Monique, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, MIZOULE Jacqueline, PEREZ Pierre

**Pouvoirs** : M. BOISSAT Paul à M. FOURNIER Michel  
Mme JEAN Brigitte à M. ASTIER Raymond  
Mme RASTOIX Pascale à Mme CHERASSE Yvette  
Mme DEBAIN Christiane à Mme BERNARD Sylvie  
Mme CHARCOT Catherine à Mme MIZOULE Jacqueline

**Excusés** : Mme MITON Sophie, M. CHAUVE Pierre

**Secrétaire de séance** : M. DUPUIS Alain

## ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de crédits
- Remboursement surtaxe d'assainissement « Semerap »
- Communauté de communes : transport scolaire ADTRV
- Etude de faisabilité pour l'Assainissement collectif à Targnat et Puy-Chany
- Choix de mission SPS : projet vestiaire
- Choix d'un cabinet pour Etude de sol : projet vestiaire
- Vente de terrain rue du Commerce
- Projet de micro-crèche
- Infos sur les commissions
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose de rajouter 1 délibération à l'ordre du jour :

- Virement de crédits à la place d'ouverture de crédits

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

## 1- VIREMENT DE CREDITS

Monsieur le Maire expose au conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2011 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre et article	sommes	Chapitre et articles	sommes
Subvention exceptionnelle Sapeurs pompiers	61522	500.00	65748	500.00

**VOTE** : **Pour** à l'unanimité des présents

## **1 bis - OUVERTURE DE CREDITS**

Annulée

## **2- REMBOURSEMENT SURTAXE D'ASSAINISSEMENT SEMERAP**

M. le Maire explique que par courrier du 1<sup>er</sup> mars 2011, la société Semerap a fait une demande de remboursement d'une somme trop perçue par la commune en 2009, de 22 535,28 €, correspondant à des acomptes. Après vérification par nos services, il apparaît que cette situation est vraie.

Pour ne pas déstabiliser les équilibres comptables de notre budget, il est proposé de rembourser cette somme sur deux années, en 2011 et 2012.

Il est donc proposé de procéder au remboursement de la somme de 11 267,64 € à la société Semerap, dès cette année

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

## **3- COMMUNAUTE DE COMMUNES : Transports scolaires ADTRV**

M. le Maire explique que par convention, la municipalité bénéficie des services de transports en communs, scolaires pour une part, de type « Passe vert », avec l'ADTRV.

La Communauté de communes Limagne d'Ennezat ayant la compétence transports scolaires, il convient que ce soit cette EPCI qui prenne en charge le règlement de cette prestation. La commune procédera au remboursement de ces paiements auprès de la Communauté de communes par la suite.

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

## **4- ETUDE DE FAISABILITE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF de Targnat et Puy-Chany**

M. Fournier expose que dans le cadre du projet de réalisation d'un assainissement collectif sur les hameaux de Targnat et Puy-Chany, il convient de faire réaliser une étude de faisabilité.

Trois sociétés ont été contactées.

La commission propose de retenir la société SAFEGE pour une assistance qui comprendrait les missions suivantes :

- Proposition de différents scénarios d'assainissement,
- Etablissement du tracé en plan du réseau d'assainissement,
- Etablissement des profils en long du réseau d'assainissement,
- Estimation des coûts des travaux.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de valider le choix de la société SAFEGE pour un coût de :

Targnat	3540.00 € HT soit 4 238.40 € TTC
Puy-Chany	5000.00 € HT soit 5980.00 € TTC

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

## **5- CHOIX DE MISSION SPS : PROJET VESTIAIRE**

M. le Maire expose que dans le cadre du programme de construction de vestiaires pour le stade communal, il convient de s'entourer des services d'une société pour une mission SPS.

Trois sociétés ont été contactées.

La commission propose de retenir la société DEKRA pour un coût de prestation de 1432 € HT, soit 1 712.67 € TTC

**VOTE** : Pour à l'unanimité des présents

## **6- CHOIX D'UN CABINET POUR UNE ETUDE DE SOL : PROJET VESTIAIRE**

De même, dans le cadre du programme de construction de vestiaires pour le stade communal, il convient de faire réaliser une étude de sol.

Trois cabinets ont été contactés.

La commission propose de retenir la société « SOL SOLUTION », pour un coût de prestation de 1790 € HT soit 2 180.84 € TTC, hors compléments optionnels.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents

## **7- VENTE DE TERRAIN RUE DU COMMERCE**

M. le maire rappelle que Mme Cindy Augère a fait la demande d'acquisition d'une parcelle municipale située à côté de son bar-restaurant « Le Hazard », rue du commerce à Saint-Beauzire.

L'estimation réalisée par les services fiscaux propose un prix de vente de 50 € HT le m<sup>2</sup>.

Pour réaliser cette vente, il convient de faire réaliser le bornage de la parcelle et de transférer cette parcelle dans le domaine privé de la commune suite au rapport d'une enquête publique.

L'intégralité des frais inhérents à cette opération seront pris en charge par Mme Augère, avec son accord.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents

## **8- PROJET DE MICRO-CRECHE**

M. le maire explique qu'il a été contacté par une personne présentant un projet de création d'une micro-crèche privée sur notre commune. Cette personne est à la recherche d'un terrain pour ce projet et est intéressée par une partie de la parcelle municipale de la rue du Pont-Neuf, en face du restaurant scolaire.

La commune pourrait lui vendre cette parcelle, sur la base du prix évalué par les services des domaines, pour la réalisation de ce projet, si sur le principe, l'assemblée en est d'accord.

La personne pourra alors mettre en place son projet et le présenter pour validation aux services du Conseil général.

Ce projet n'est donc pas certain d'être réalisé, mais il convient de prendre une position de principe sur la vente ou non du terrain.

Un courrier adressé par Mme Charcot est lu à l'assemblée, du fait de son absence. Une discussion s'ensuit entre les élus. Deux positions ressortent :

- Le projet est intéressant pour apporter des solutions supplémentaires en terme de garde d'enfants sur la commune, en complément des assistantes maternelles et de la crèche d'Ennezat.
- Les aides au financement de ce type de projet privé risquent de se faire au détriment des aides allouées à ce type de services dans le secteur public.

L'assemblée décide de donner un accord de principe favorable à la vente du terrain, en cas de fiabilité du projet, avec 4 abstentions et 0 vote contre.

## **9- INFOS SUR LES COMMISSIONS**

Ecoles : M. Giraudet informe l'assemblée qu'une rencontre avec le cabinet d'architecte a eu lieu pour commencer à travailler sur le projet de l'école publique.

Voirie : le projet de la première tranche d'aménagement de la rue de Riom est en cours de finalisation avec les services du Conseil Général.

Lotissement George-Brassens : la réception des travaux a été reportée, en attendant les dernières finitions.

Square municipal : Mme Bernard informe que les plaques permettant d'identifier les arbres du square de la mairie sont arrivées. Elles seront installées prochainement.

M. Chapey informe que le mur d'escalade de l'espace sportif est en service. Il est utilisé par les enfants des écoles.

Mme Chérasse informe que le dossier du vestiaire avance normalement. Le dépôt de permis de construire devrait pouvoir se faire rapidement.

Festival TOUS en BD : M. le Maire donne un bilan rapide du festival et transmet les remerciements de l'association « BD en Limagne » pour le travail réalisé à cette occasion.

M. Fournier informe qu'une visite du Biopôle et de l'entreprise Cyclopharma a été organisée avec les classes de CM2 des deux écoles. Bilan très positif.

Mme Mizoule informe qu'une randonnée contée sera prochainement organisée dans le village le Samedi 2 juillet.

Prés salés : le rapport de la dernière réunion de Natura 2000, joliment illustré, est arrivé en mairie. Il est consultable au secrétariat.

## **10- QUESTIONS DIVERSES**

Une randonnée VTT sera organisée par l'association « Balinzat » le 26 juin prochain. Départ de notre commune.

Don du Sang : lundi 20 juin à la salle des fêtes

Assemblée Générale de l'USSB : le 17 06 2011

Assemblée Générale du G.F.L. le 18 06 2011

Prochain Conseil municipal : le 17 06 2011 à 20h.

Ordre du jour : désignation des électeurs pour les élections sénatoriales

Conseil municipal ordinaire : le 24 06 2011

La séance est levée à 22h42